

RANA : ALCA – Résidences en territoire

LE PROJET

Description :

Résidences en territoire s'inscrit dans un **programme d'éducation et de médiation artistique**, en lien avec les territoires et les acteurs artistiques et culturels. Ce dispositif organisé par ALCA consiste en la **présence continue pendant 6 semaines d'un auteur dans l'établissement**. Le résident sera logé dans l'établissement.

Ce dispositif tend à favoriser la pratique artistique, la rencontre artistes/œuvres et l'accès à la connaissance en accord avec la Charte pour l'éducation artistique et culturelle.

Domaine(s) artistique(s) et culturel(s) [voir liste déroulante] :

Univers du livre, de la lecture et des écritures
Cinéma Audiovisuel

Articulation avec un projet 1^{er} degré : Non

Partenaires :

Des partenariats culturels peuvent être développés au moment de la construction du projet.

Professeur coordonnateur (nom et prénom)

Classes, niveaux et effectifs prévisionnels

Intervenant : (Un auteur correspondant aux critères d'éligibilité d'ALCA (écrivains, poètes, traducteurs, scénaristes BD, dessinateurs, coloristes, illustrateurs, photographes publiés, scénaristes et réalisateurs de cinéma...))

LE CONTENU DU PROJET

Connaitre : Faire découvrir aux jeunes l'ensemble des métiers du livre et leurs logiques à la fois artistique et économiques ; découvrir des œuvres par le biais d'une rencontre de longue durée

Rencontrer : Rencontrer un auteur, le fréquenter quotidiennement, comprendre le processus de création

Pratiquer : Construire en collaboration avec l'auteur, les équipes pédagogiques sous les formes suivantes : ateliers de traduction littéraire, de poésie, d'écriture, club lecture et/ou cinéma, atelier débat et critique, création de film, de BookTube...

Restitutions envisagées :

La restitution est fortement encouragée dans le cadre de ce projet.

Pour en savoir plus :

<https://alca-nouvelle-aquitaine.fr/fr/livre/education-artistique-et-culturelle-developpement-de-la-lecture/auteurs-du-patrimoine-et-bande-dessinee>

Contact : alca.eac.livre@alca-nouvelle-aquitaine.fr



AGENCE LIVRE
CINÉMA & AUDIOVISUEL
EN NOUVELLE-AQUITAINE

Etapes prévisionnelles :

- Inscription sur le site Internet d'ALCA
- Sélection des dossiers retenus par une commission en juillet
- Courrier de notification (acceptation ou refus) envoyé au mois d'août
- Proposition aux établissements des différents dossiers d'auteurs retenus afin de faire leur choix
- Construction du projet définitif et mise en place d'un calendrier
- ALCA se charge de la logistique liée à l'auteur : transports, rémunération, etc.

LES ACTIONS PASS CULTURE (optionnel)

Ne pas hésiter l'année prochaine à financer un enrichissement du dispositif sur la part collective du Pass culture (visite, spectacle, intervention...)

L'ATELIER (optionnel)

À renseigner si vous comptez enrichir le dispositif en lui associant un atelier.

BUDGET PREVISIONNEL

Ce qui est pris en charge par les partenaires :

ALCA finance la rémunération et le transport de l'auteur.

Ce qui reste à financer par l'établissement :

Logement et restauration de l'auteur durant la résidence. Il est demandé à l'établissement de réserver à minima un budget de 500€ (achat de petit matériel, déplacements liés au projet, restitution etc...)

